



COMMUNIQUE DE PRESSE
Pour diffusion libre et immédiate

Mont-sur-Rolle, le 23 novembre 2015

Le jeudi 19 novembre, c'est la commune de Tolochenaz qui a accueilli la 4^{ème} assemblée générale de l'année 2015 de l'Association de Communes Vaudoises (AdCV), forte de 72 communes. A cette occasion, le comité de l'AdCV avait invité M. le Conseiller d'Etat Philippe Leuba, en charge du département de l'économie et du sport, à s'exprimer devant les communes membres.

« Attractivité fiscale, gage d'avenir pour l'emploi dans notre canton »

« Je vais vous parler d'un aspect de la réforme RIEIII, qui est l'aspect économique, et des défis qu'elle représente pour l'économie vaudoise, mais je vous préviens, les conséquences fiscales ça n'est pas chez moi ! » a lancé avec beaucoup d'humour le Conseiller d'Etat Philippe Leuba à l'assemblée, en ouverture de sa présentation.

De par la présence de nombreuses entreprises multinationales sur le sol vaudois, l'économie du canton de Vaud s'est fortement internationalisée, car la plupart des PME travaillent pour les multinationales. *« Aujourd'hui pour chaque deux francs produits en terre vaudoise, environ un franc part à l'export »* a rappelé M. Leuba. Le Conseiller d'Etat a également tenu à relever que les très nombreuses fédérations sportives établies dans le canton génèrent plus de 1500 postes de travail et des millions d'investissements dans le canton de Vaud, et plus particulièrement à Lausanne. Dans un certain sens, le succès des unes nourrit les autres, mais il serait faux de penser que deux économies cohabitent, car l'économie est une entité composée d'ouvriers, d'avocats, de chauffeurs de taxis, de fiduciaires, de fleuristes, d'artisans et bien d'autres ainsi que de grandes entreprises.

« Tout cela est l'économie, c'est la base de notre succès et notre économie est très bonne, elle marche incroyablement bien » martèle M. Leuba.

Autre indice significatif, le taux de chômage des jeunes est de 3% à 5% dans le canton de Vaud, alors qu'il est de 26% en France et 53% en Espagne. La préparation de la société de demain dépend de la capacité d'une économie d'offrir un travail à sa jeunesse, car il est très important de donner un signal positif aux jeunes qui entrent dans la vie professionnelle, comme un défi social majeur.



Dans une économie en bonne santé, il est nécessaire de se souvenir les ingrédients du succès et garder conscience des efforts à consentir pour maintenir ces acquis. Selon M. Leuba, trois incertitudes pèsent actuellement sur l'économie vaudoise :

- En premier lieu, le sort qui sera réservé aux impositions fiscales des entreprises : quelle fiscalité pour le Canton de Vaud ?
- Deuxièmement, les conséquences de la votation du 9 février 2014 contre l'immigration de masse, et en particulier les modalités du règlement d'application et de sa mise en œuvre.
- Puis en point numéro trois, le taux de change, pour lequel la période de maintien artificiel à 1.20 est révolue, crée une forte incertitude au sein des acteurs économiques. Des réactions très rapides ont été déclenchées, entraînant des baisses de marge de près de 13%. Les entreprises ont dû faire d'importantes économies pour pouvoir retrouver des marges positives. Certains secteurs tels que le tourisme sont particulièrement touchés.

En réponse à ces trois incertitudes, le conseil d'Etat Vaudois s'est focalisé sur le seul point où il a une influence directe: la fiscalité des entreprises. Sa proposition est la suivante : accélérer la mise en œuvre de la réforme des entreprises, en proposant un taux d'imposition unique à 13.7%, alors qu'aujourd'hui les PME sont fiscalisées à 22% et les multinationales à un taux entre 6 et 7%. La volonté du Conseil d'Etat est d'apporter des réponses claires aux entreprises vaudoises en matière de fiscalité, en donnant quelques garanties qui leur permettent de maintenir leurs activités dans le canton de Vaud. Un point fondamental de la prospérité de notre canton est la fiscalité des entreprises. La fiscalité n'est pas un but en soi, mais elle sert à donner de l'emploi, des places d'apprentissage. Derrière la fiscalité se dessine un avenir, notre avenir. La fiscalité permet de construire une société formée, vivante et dynamique alors que la décroissance économique touche l'ensemble de la population de manière négative.

Le Parlement cantonal a adopté cette réforme, mais un référendum a été lancé par la gauche, cherchant ainsi à combattre une baisse des impôts pour les PME et une augmentation de l'impôt pour les multinationales, ce qui est étonnant pour des défenseurs des ouvriers ! relève malicieusement le Conseiller d'Etat.

En conclusion de son discours flamboyant et engagé, M. Leuba lance un appel : « *Soyons conscients de nos valeurs et des atouts que nous avons, de manière à pouvoir les léguer à nos enfants* ».



LAT-LAJE-Motions parlementaires Wyssa et Luisier et les Yéniches

Le comité de l'AdCV est organisé par dicastère, aussi chaque responsable a donné un état de situation et quelques informations par rapport aux consultations en cours et aux groupes de travail dans lesquels l'AdCV est présente. Le groupe de travail LAT lance un appel aux communes afin de récolter des témoignages, des descriptifs de cas concrets, ou encore des réactions suite à l'envoi des lignes directrices dans les communes. La LAJE est en consultation, et l'AdCV souhaite répondre pour le 15 décembre. Les avis des Municipalités sont attendus, et ce le plus rapidement possible s'il vous plaît. Les motions Wyssa et Luisier, plébiscitées par les assemblées générales de l'AdCV et de l'UCV, ont été soutenues par le Parlement vaudois. Un groupe de travail a été constitué pour le suivi du dossier des places pour les Yéniches dans le canton de Vaud.

L'AdCV à la recherche de son secrétaire général

Au vu de l'augmentation des tâches et de la complexité grandissante des dossiers, des lois de plus en plus techniques et contraignantes, et de la nécessité d'être présent dans les plateformes Etat-communes, le comité de l'AdCV a proposé à l'assemblée de créer un poste de secrétaire général à 80%, au lieu des 50% actuels.

« Nous avons sous-estimé les charges salariales engendrées par ces postes à responsabilités. Aujourd'hui, nous souhaitons professionnaliser notre structure, car les forces vives du comité se fatiguent » déclare la présidente Mme Byrne Garelli.

Afin de pouvoir répondre aux demandes salariales liées à ce poste et à ce taux d'occupation, une demande d'augmentation des cotisations de ses membres d'environ 10% pour 2016, avec la possibilité d'une autre augmentation de 10% pour 2017, ont été proposées par le comité. Ces propositions ont remporté l'unanimité des suffrages. Dans la foulée, le budget 2016 a également été approuvé malgré un résultat négatif prévu de CHF 17'850.—, montant qui sera pris sur les réserves.

A l'issue de cette 4^{ème} assemblée générale de l'année, les délégués des communes de l'AdCV ont été conviés pour un traditionnel Papet Vaudois offert par la commune de Tolochenaz.

Contact :

Christine Girod Communication, 079 175.35.79 cg@cgcommunication.ch